

Rebecq À LA UNE

le journal de la VIE COMMUNALE

> janvier 2010

www.rebecq.be



**Le Collège Communal
vous souhaite une excellente année 2010 !**

Le mot du Bourgmestre

L'année 2010 commence sur des chapeaux de roue pour Rebecq ! Nous avons reçu le permis d'urbanisme pour le réaménagement des Anciens Hospices et les travaux débiteront donc à l'automne, pour rassembler sur ce site magnifique les services administratifs de la Commune et du CPAS. Nous avons inauguré début janvier la Salle Communale de Quenast entièrement rénovée, qui sera un outil de qualité pour le Centre Culturel et toutes nos associations. Le budget 2010 que nous venons de voter prévoit un important investissement en matière d'assainissement et d'embellissement des espaces publics (fleurissement, travaux de voirie...).

Nos services techniques ont travaillé d'arrache-pied ces dernières semaines pour effectuer le déneigement de nos voiries et permettre une mobilité dans

notre village malgré un hiver exceptionnel. Petit à petit, le travail de réorganisation des services porte ses fruits sur le terrain et 2010 s'annonce riche en concrétisations.

Au nom du Conseil Communal, je vous souhaite une année 2010 pleine de bonheur, d'espoir et de solidarité.

Dimitri

[SALLE COMMUNALE DE QUENAST]

Rénovation

[BILAN 2009]

Ce qui a été réalisé

[BUDGET 2010]

Tous les chiffres

[JUBILAIRES]

Toutes les photos

[SENNE ET CARRIÈRES]

Toute l'activité culturelle

Compte-rendu du Conseil communal du 28 octobre

M. André DESCHAMPS démissionne du groupe politique Entente Communale. Il siègera désormais en tant que Conseiller Indépendant.

Le Conseil est donc désormais composé comme suit :

- ACTION COMMUNALE :
11 sièges
- ENTENTE COMMUNALE :
7 sièges
- ECOLO : 2 sièges
- INDEPENDANT : 1 siège

Par 12 oui et 6 ABSTENTIONS, le Conseil décide d'adopter la phase 3 « Propositions » du **Plan Communal de Mobilité** à soumettre à l'enquête publique, de programmer la réunion plénière d'information au mardi 24 novembre 2009 et de faire procéder à l'enquête publique du 1er décembre 2009 au 31 janvier 2010.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de **SEDITEL** du 30 novembre 2009.

A l'unanimité, le Conseil décide de se porter **caution** envers le consortium bancaire Dexia Banque, afin de garantir le prêt accordé à l'Intercommunale SEDILEC (électricité et gaz).

Le Conseil décide à l'unanimité de subroger SEDIFIN aux droits et obligations relatifs à la montée en puissance de la commune de REBECQ et donc de faire financer par SEDIFIN, pour son compte propre, l'acquisition des parts de capital tant en électricité qu'en gaz, d'autoriser SEDILEC à transférer le remboursement de fonds propres, revenant à la commune, à partir de 2010, à SEDIFIN afin de permettre à cette dernière de financer

cette montée en puissance et de maintenir si possible le niveau du dividende conformément au plan stratégique adopté le 14 décembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer au projet d'**achat groupé d'électricité** organisé par l'intercommunale SEDIFIN.

Par 11 OUI et 7 NON, le Conseil modifie la **taxe sur les piscines privées**. Est considérée comme piscine privée, toute installation permettant la pratique de la natation ou de la baignade :

- enterrée quels que soient les matériaux mis en oeuvre ;
- hors-sol et dont les matériaux présentent un caractère permanent.

Par 11 OUI et 7 NON, le Conseil approuve la **modification budgétaire communale**, service ordinaire n°3 de 2009 et service extraordinaire n° 3 de 2009.

Le Conseil approuve à l'unanimité la promesse de vente d'une emprise en sous-sol et l'autorisation de travail ainsi que le projet d'acte à intervenir dans le cadre de l'**assainissement de la Senne**, collecteur lot 2.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 6.000 € htva du marché ayant pour objet "**Immeuble en location - Buts**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 2.500 € htva du marché ayant pour objet "**Mobilier de bureau**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier

spécial des charges et le montant estimé à 8.000 € htva du marché ayant pour objet "**Hall des Sports - nettoyage profond**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 19.500 € htva du marché ayant pour objet "**Salle de Quenast - mobilier**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 1.500 € htva du marché ayant pour objet "**Salle de Quenast - frigo sur-gélateur**".

Par 16 OUI et 2 NON, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 6.200 € htva du marché ayant pour objet "**Salle de Quenast - vaisselle**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 12.000 € htva du marché ayant pour objet "**Ecole Rue de Saintes - menuiseries extérieures**".

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil ratifie la délibération du Collège relative au cahier spécial des charges et au montant estimé à 6.611,57 € htva du marché ayant pour objet "**Maison Communale - achat matériel informatique**".

Considérant que de nombreux automobilistes, dont la progression est entravée par les obstacles situés **rue Trieu du Bois** (bacs à fleurs), forcent le passage aux conducteurs venant du sens opposé augmentant les risques d'accident et

l'insécurité, le Conseil décide à l'unanimité de mettre en place des mesures complémentaires en priorisant les chicanes.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de partenariat avec la Commune de Tubize pour la **constitution d'un PCLS commun** (point de contact local de soins de santé) dans le cadre de la grippe A/H1N1.

A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de Mme Marguerite De Roy, désigne Mme Anne-Marie Pauwels, en qualité de suppléante de Mme Marie-Thérèse Marcuzzo et désigne Mme Jeannine Moyaux en qualité de membre effectif au sein du **Conseil Consultatif des Aînés**.

A l'unanimité, le Conseil décide de modifier les **statuts administratifs** en matière de congé parental, de congé de paternité, de congé d'adoption et de pause d'allaitement.

A l'unanimité, le Conseil décide d'ajouter au **cadre du personnel** 2 emplois administratifs de niveau 2+ et un emploi temps plein contractuel au service nettoyage.

A l'unanimité, le Conseil décide de lancer l'appel aux candidats en vue de procéder au **recrutement** d'un agent contractuel temps plein de niveau 2+ à durée indéterminée.

A l'unanimité, le Conseil décide d'intégrer dans le statut pécuniaire des **grades légaux** l'échelle de classe 15 applicable au Secrétaire communal, telle que modifiée par le décret du 30.04.2009, et de fixer à 18 ans l'amplitude de la carrière du secrétaire, avec effet au 01.07.2009.

Compte-rendu du Conseil communal du 25 novembre

■ Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2009 de la **fabrique d'église Saint Géry de Rebecq**.

■ Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2009 de la **fabrique d'église Saint Fiacre de Wisbecq**.

■ Par 19 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des **Assemblées Générales** des Intercommunales IBW, SEDIFIN et SEDILEC.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de renoncer à l'expropriation prévue dans le plan d'expropriations du P.P.A. n° II de la partie de la parcelle sise Chemin du Gibet 25, vu qu'il s'agit d'une ancienne habitation qui doit être reconstruite sur les mêmes fondations et dont une partie de celle-ci empiète dans la zone de voirie.

■ Suite au décret régional modifiant les dispositions

réglementaires en matière de Funérailles et Sépultures, le Conseil modifie le Règlement communal relatif aux Funérailles et Sépultures et modifie les règlements de taxes et redevances correspondants.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de lever les **taxes et redevances pour 2010**. Par 12 OUI et 8 NON, le Conseil décide de lever les taxes suivantes pour 2010 : Taxe sur les piscines privées, Taxe sur les terrains de tennis privés, Taxe sur les terrains de golf.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer à la **centrale d'achats** du Service Public de Wallonie, cette possibilité étant proposée aux communes dans le cadre des marchés de fournitures de matériel de bureau, de mobilier, de vêtements de travail etc.

■ Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil arrête la liste des **subventions aux sociétés et associations** pour l'année 2010, sur base des dossiers introduits par les associations.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement communal relatif aux **activités foraines**, afin de supprimer les kermesses qui ne sont plus d'actualité (Rebecq en août et en octobre, Bierghes en septembre).

■ Suite à la demande des riverains de l'Impasse de Puhain qui souhaitent obtenir un nouveau nom pour leur rue, en raison des moqueries dont ils feraient l'objet des suites de ce nom, le Conseil décide de changer le nom de la rue « Impasse de Puhain » par le nom « **Venelle du Père Damien** », et ce en référence aux liens historiques entre la famille du Père Damien et Rebecq (ses parents se sont rencontrés à l'école Solvay) et parce que la rue est située à proximité du lieu où a été tourné un film dédié à la vie du Père Damien.

■ Afin d'étendre la superficie disponible pour les services communaux suite aux nouveaux engagements, le Conseil décide par 15 OUI et 4 ABSTENTIONS de prendre en **location** le rez-de-chaussée du bâtiment situé au n°17 Grand

Place pour un loyer mensuel maximal de 750 €.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de mettre à disposition de quatre agents un **fonds de caisse** de 50 € pour leur permettre de rendre la monnaie.

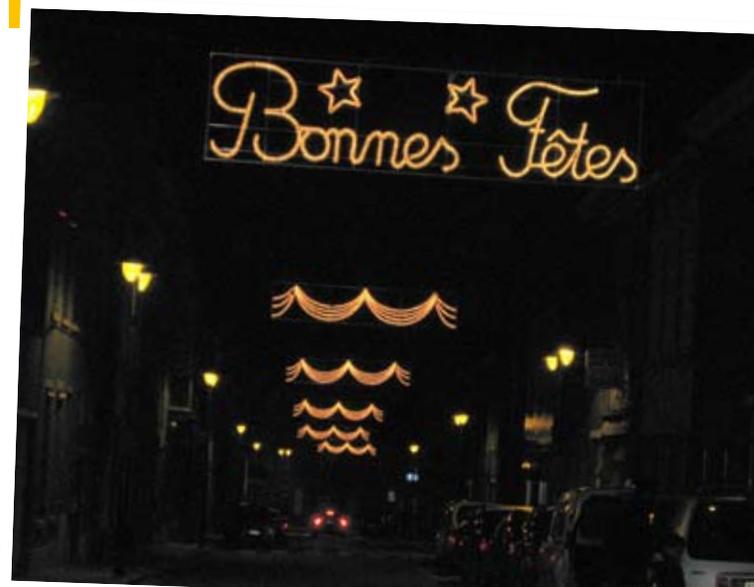
■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la **déclaration coût-vérité budget 2010** au taux de couverture de 103,24% pour des recettes prévisionnelles de 460.317,80€ et des dépenses prévisionnelles de 445.889,39€. Le taux actuel de redevance et de taxation sera maintenu et les services administratifs sont chargés de programmer, pour 2010, la mise sur pied d'un ramassage de déchets verts en collecte en porte à porte (par quartier) ainsi que la réduction du coût, pour les particuliers, du système de ramassage des encombrants à la demande.

Rebecq sous la magie de Noël...

La Commune a souhaité procéder à une **amélioration des illuminations de Noël**, surtout dans le centre du village qui a souffert pendant deux ans d'un très long chantier et qui brille cet hiver de mille feux.

En effet, de **nouvelles traverses lumineuses** ont été placées, le matériel ancien a été réparé et amélioré afin que toute la décoration soit en harmonie et uniforme. Plus de couleurs un peu « kitch », plus de rangées d'ampoules qui tombent en panne tous les deux jours. Le parc d'illuminations a été remis en ordre et agrémenté de nouvelles **décorations plus modernes**. Des sapins ont été disposés dans tous les hameaux et nos arbres ont été illuminés eux aussi, pour le plus grand plaisir des yeux.

Les années à venir, le dispositif sera encore étendu afin que même les quartiers plus excentrés bénéficient de la magie de Noël...



Budget 2010, Les taxes n'augmentent pas ■

Le budget 2010 a été voté par le Conseil communal du 17 décembre. C'est un budget très ambitieux qui montre trois tendances fortes:

1/ Un programme conséquent de travaux publics, afin d'assainir notre patrimoine et d'embellir les espaces publics et le cadre de vie

Les travaux projetés à l'extraordinaire représentent un programme ambitieux mais nécessaire, afin de valoriser le cadre de vie dans notre commune et surtout d'assainir au maximum les espaces publics, les bâtiments publics, bref tout notre patrimoine à l'abandon ou en très mauvais état. Cela permettra de relancer une dynamique constructive. Nous pensons qu'une société en crise a besoin de projets, de réalisations concrètes, d'oser plutôt que de se refermer sur elle-même en attendant des jours meilleurs. C'est le rôle des services publics de véhiculer ce message et d'être le vecteur d'une relance et d'une redynamisation.

Nous sommes heureux d'avoir pu une fois encore préserver la population en n'augmentant pas les taxes, malgré les charges toujours plus nombreuses qui pèsent sur les communes et notre volonté de réaliser des investissements et de continuer à mettre en œuvre les projets souhaités par la population. Comme les années précédentes, nous allons faire appel à tous les subventionnements possibles et continuer le travail de recherche de subsides et de préparation des dossiers afférents.

Il est évident que les décisions prises par le Conseil Communal en matière d'engagements afin de renforcer les équipes et de disposer enfin de personnel d'encadrement se répercutent sur le budget (puisque en 2010 on tournera avec un cadre complet) mais cette dépense est nécessaire pour permettre à l'administration de remplir l'ensemble des tâches demandées désormais aux communes.

2/ Un investissement important dans les matières sociales

La dotation au C.P.A.S. reste importante (il faut se rappeler que le C.P.A.S. avait précédemment intégré son fonds de réserve, de manière à ne pas exploser l'intervention communale) mais **les besoins en matière sociale sont actuellement criants** et la Commune se doit de répondre à cette nécessité par le biais de l'organisme social dédié à cette tâche sur notre commune, en lui permettant de continuer à bénéficier du personnel nécessaire pour mener à bien ses missions.

3/ Des investissements en matière de prévention

La prévention sera d'actualité, avec la création du service **Plan de Cohésion Sociale**, qui visera à des missions de prévention, de proximité mais surtout de liens au sein des quartiers entre les différentes populations.

Quelques dépenses

■ Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration communal et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions). s'élève à 2.020.453,76 €. L'augmentation de ce poste s'explique par les récents engagements de personnel d'encadrement.

■ L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 698.717,99 €.

■ La contribution communale dans la charge de fonctionnement du **service incendie** (Tubize) se monte à 225.000 € et l'intervention de Rebecq dans le centre 100 se monte à 5.000 €.

■ Les dépenses totales pour le fonctionnement de l'**enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 373.455,27 €.

■ Les dépenses liées aux plaines de vacances, festivités, activités sportives et Bibliothèque sont stables (570.375,14 €). Les montants alloués aux différentes associations et aux clubs sportifs ont été revus à la hausse, afin de permettre des octrois à un plus grand nombre de clubs et d'associations.

■ L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 158.740,37 €.

■ La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.050.250 €.

■ Le coût de collecte et d'incinération des immondices représente un montant total estimé à 456.435,84 € (en sachant qu'en matière de **déchets** il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Quelques recettes

■ Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des communes**) représentent un montant de 1.563.764,92 €

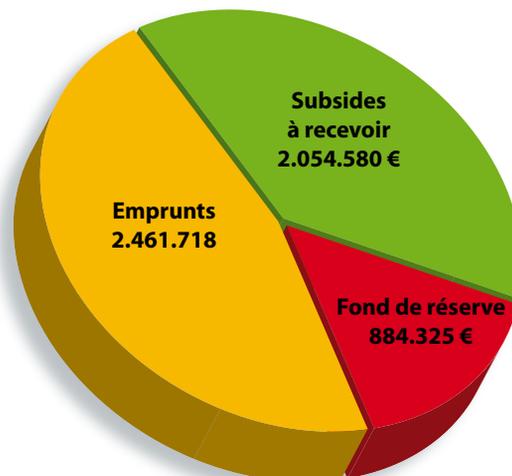
■ Les recettes liées à l'enrôlement des **taxes communales** et des **transferts** provenant de l'Etat Fédéral représentent un montant total de 6.043.000,92 €. Il est à remarquer que les deux principales taxes que sont la taxe additionnelle à l'IPP et la taxe communale additionnelle au précompte immobilier sont inchangées par rapport à l'exercice antérieur.

Investissements prévus en 2010

Entre autres :	Subside à recevoir	Fonds de réserve	Emprunt
l'égouttage de la Chaussée de la Genette, de la Rue Haute Franchise, du Marais à la Bouloire	791.705 €		756.718 €
l'aménagement des Anciens Hospices			350.000 €
la finalisation des projets mis en place suite aux réunions de concertation avec les riverains : la poursuite des aménagements de sécurité à Rognon la poursuite des aménagements de la Place de Wisbecq des aménagements et travaux d'assainissement à la Cité des Carrières des aménagements au Clos du Jardinier		10.000 € 9.000 € 44.500 € 18.000 €	
le projet « Dégâts d'hiver », réfection de la voirie Chemin du Gibet	55.000 €	40.000 €	
l'extension de l'éclairage public au quartier Petit Bruxelles, Place de Wisbecq et Rue du Pont (Plan Air Climat)	48.000 €	13.000 €	
la rénovation de la Grand Place et de ses abords (inclus Rue Parmentier et carrefour Cure)	150.000 €	25.000 €	550.000 €
des travaux d'économie d'énergie comprenant le remplacement des châssis à l'école de Germinal et le projet UREBA au Hall omnisports	79.125 €	26.375 €	
l'achat d'une petite grue et d'un élévateur		80.000 €	
l'achat de 2 radars préventifs		10.000 €	
l'assainissement et l'aménagement de l'Ancienne Gare de Rebecq	65.000 €		
la réparation des berges de la Senne			250.000 €
les honoraires relatifs au schéma de structure			100.000 €
la construction d'un terrain de foot synthétique	595.000 €		105.000 €
construction de 3 espaces multisports	335.750 €	59.250 €	

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des **emprunts** s'élevant à **2.461.718 €**
 - par des **subsidés** à recevoir, qui sont de l'ordre de **2.054.580 €**
 - par un prélèvement sur le **fonds de réserve (884.325 €)**
- (Ces deux derniers choix permettant de limiter la charge de la dette pour l'avenir.)



Bilan 2009, Rebecq en marche !

Patrimoine

Le dossier des Anciens Hospices suit son cours, selon les modalités prescrites par le Financement alternatif qui nous permet de bénéficier de 3.500.000€ de subside régional. Le projet est désormais bien ficelé : le permis d'urbanisme a été octroyé.



Environnement, mobilité et ruralité

- Le **Plan Communal de Mobilité** a abouti à des propositions concrètes, soumises à enquête publique en cette fin d'année 2009.
- Aménagement du **Proxibus** suite à une enquête auprès de la population : rajout de nouveaux arrêts, allongement du parcours.
- Création d'un **groupe de travail « inondations »** rassemblant tous les acteurs afin de réfléchir ensemble à des solutions (diverses actions ont été réalisées suite au travail de ce groupe et ont déjà montré une l'amélioration de la situation).
- La **CCATM** (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) a poursuivi son travail.
- Création d'une **prime** pour l'achat de fûts à composter, qui vient s'ajouter aux primes à l'octroi de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.
- Création d'un **Comité de Riverains** intégré au permis d'environnement des Carrières de Bierghes.
- Création de plantations à Quenast (prairie Girardi, îlot Gare...).
- Création d'un **terrain de pétanque** au Sentier de la Senne.
- Fleurissement de toutes les tombes **d'anciens combattants** à l'occasion des commémorations de l'Armistice.
- Pose de **radars préventifs** Chemin de Braine (et limitation de vitesse) et Rue du Radoux. **Limitation de vitesse** à Rognon et dans le centre (zone 30).



Cadre de vie et bien-être

- Le grand **chantier du centre** s'est terminé dans les délais prévus et pour un résultat optimal. La deuxième phase des travaux a fait l'objet de négociations avec les sociétés d'imprésaires afin de s'assurer une coordination efficace du chantier et de réduire au maximum les nuisances occasionnées aux riverains. Une statue a été installée au Plateau de la Gare pour marquer la fin des travaux et embellir l'espace public.
- Un effort particulier a été fait en ce qui concerne les **illuminations de fin d'année**, notamment dans le centre du village mais également dans chacun des hameaux.
- Les **Brigades propreté** ont vu le jour, équipées de triporteurs.
- Création d'un **règlement cimetière**, afin de mieux appréhender la gestion de ces espaces du souvenir.
- Création d'une aire de détente « **Le Jardin de Maminou** » à Rognon en collaboration avec l'association Rognon Vit.
- Installation de **sculptures** sur les ronds-points afin d'embellir le village et d'y intégrer des œuvres d'art.
- Le système de ramassage des **encombrants** se poursuit et a permis de noter une amélioration de la propreté dans nos rues. Il prévoit un enlèvement à domicile des encombrants sur demande et sur rendez-vous.

Education, enfance, enseignement et jeunesse

- **Modification des trajets du TEC** pour ajouter des transports scolaires pour les élèves de Rognon et permettre une meilleure adéquation avec les horaires du CEFA.
- Travaux de **rénovation dans les écoles**, notamment abaissement des plafonds dans les écoles en vue de limiter les consommations énergétiques, pose de nouvelles clôtures...
- Création du projet de **formation individualisée** avec le CEFA, permettant à des jeunes d'apprendre les métiers de la construction tout en réalisant des travaux pour la collectivité.
- Uniformisation des **plaines de vacances**, en collaboration avec le CPAS, publication d'une brochure commune pour annoncer les plaines
- Deuxième **Fête des Bébés** qui a rassemblé les bébés nés en 2008, en collaboration avec le CPAS, la Bibliothèque, la Ligue des Familles et l'ONE.
- Participation à **Été Solidaire** (opération de propreté, remise à neuf des locaux de l'asbl La main dans la main, rénovation de la tribune de la RUS Rebecq)
 - Organisation de la **Fête des Voisins** (aide à l'organisation, travail dans les quartiers, prêt de matériel...)



Bilan 2009, Rebecq en marche ! ■

Démocratie locale, information et participation

- Sortie d'un **guide communal** très complet, reprenant toutes les informations utiles sur la Commune ainsi qu'une explication claire et détaillée de toutes les procédures administratives.
- Le journal communal **Rebecq à la une** est paru 6 fois en 2009, intégrant le Senne et Carrières du Centre Culturel pour des économies d'échelle. Un numéro spécial annonçant l'ensemble des activités durant l'été est sorti en mai, en partenariat avec de nombreux opérateurs.
- Le **site internet** www.rebecq.be approche des 600.000 visites depuis sa création au printemps 2007 ! Il a été développé de manière à devenir un portail pour les institutions para communales et, après le site intégré du Centre culturel www.rebecq-culture.be, c'est le site intégré de la Maison de Jeunes www.rebecq-concertoaneuro.be qui a vu le jour.



- Poursuite des **réunions d'information et de concertation** sur différents sujets : urbanisme, sécurité, aménagements... La collaboration avec la population dans de nombreux dossiers a abouti à des réalisations concrètes dans plusieurs dossiers : mise en place du dispositif de sécurité définitif Rue Parmentier (dispositif rencontrant l'assentiment de tous les interlocuteurs - Parents, Riverains, Tutelle), aménagements de la Place de Wisbecq... D'autres projets arrivent au terme de la réflexion et ont entamé le cheminement administratif avant réalisation (aménagements à Rognon, au Radoux...).
- La **réorganisation** interne des services communaux continue. Plusieurs recrutements ont eu lieu afin de renforcer les équipes et les compétences, notamment l'engagement d'un nouveau conducteur de travaux afin d'organiser les équipes d'ouvriers sur le terrain.
- Déménagement du Cercle Local d'Histoire, le **Rewisbique**, et de l'asbl **Ordifolies** dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés.

Quelques chiffres

Au 01.12.2009 :

- la population rebecquoise était de 10.503 habitants répartis comme suit : 5.147 hommes et 5.356 femmes
- on dénombre 654 entrées et 546 sorties (inclus les radiés d'office). On note 35 mariages, 37 divorces, 101 naissances et 99 décès.

Urbanisme

En 2009 (au 01/12/2009) ont été délivrés :

- 86 permis de bâtir ;
- 1 permis de lotir pour un total de 2 lots ;
- 7 déclarations urbanistiques.

Réunions

En 2009, du 1er janvier au 1er décembre :

- le Conseil Communal s'est réuni 11 fois ;
- le Collège Communal s'est réuni 43 fois.

En 2009,

- la CCATM s'est réunie 11 fois ;
- le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni 11 fois ;
- le PCDN s'est réuni 6 fois ;
- le comité de suivi des Carrières de Bierghes s'est réuni 3 fois ;
- le comité de suivi des Carrières de Quenast s'est réuni 3 fois ;
- le comité de suivi du Chenil « Seigneurs de la mer » s'est réuni 6 fois.

Sports, culture, tourisme et loisirs

- Rénovation de la **Salle communale de Quenast**, qui sera dès 2010 un outil inestimable tant pour le Centre Culturel que pour toutes les associations.
- Organisation du **Jumelage Rebecq-Monghidoro** et visite des Roumains de **Cotorca** dans le cadre des Fêtes de Wallonie, rebaptisées Fêtes de Wallonie et d'ailleurs.
- Troisième édition des **mérites sportifs et culturels**, première remise du mérite wallon
- Création juridique de **l'Intercommunale SportissimO** dans le but de créer une piscine à Rebecq (collaboration de quatre communes : Tubize, Ittre, Braine-le-Château et Rebecq).
- Nouvelle procédure pour les **locations de salle** afin d'uniformiser les tarifs et les occupations. Octroi d'une gratuité de salle annuelle aux associations rebecquoises

Action sociale, accès au logement et à l'emploi

- La **collaboration avec le CPAS** se poursuit, avec notamment la mise en place d'un tuteur énergie, projet d'extension de la Maison de Retraite...
- Création et approbation par la Région Wallonne du nouveau service **Plan de Cohésion Sociale**.
- Un nouveau plan d'ancrage pour le **logement** a été réalisé.
- Mise en place d'une intervention communale dans les frais de **télévigilance** pour les personnes âgées ou malades

[8] Rebecq à la UNE

Ordures ménagères, PMC, Cartons ■

Ce n'est pas la Commune qui gère les collectes de déchets mais bien l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW). **Ce service est accessible gratuitement au n° vert 0800/49.057.** N'hésitez pas à composer ce numéro pour toute question.

Le jour de ramassage des ordures ménagères est le vendredi pour la commune de Rebecq. Si le vendredi tombe un jour férié, les ordures seront ramassées exceptionnellement le samedi.

En cas de problème de non ramassage, vous devez contacter l'IBW au 0800/49.057 au plus tard le lendemain et ils feront le nécessaire pour venir. Ensuite, il faut impérativement rentrer vos ordures jusqu'au ramassage suivant.

Les jours de ramassage des papiers/cartons et des PMC sont indiqués dans le calendrier reçu en toutes boîtes. Ce calendrier est téléchargeable sur notre site www.rebecq.be (rubrique « environnement » - déchets). Vous pouvez également en demander un exemplaire à l'IBW ou venir le retirer à votre administration communale.

En cas de verglas ou de neige, les collectes peuvent ne pas être assurées. Si pour quelque raison que ce soit, les ordures n'ont pas été ramassées, il y a lieu de les rentrer au plus tard 12 heures après l'heure prévue pour le ramassage ou de vous rendre dans un parc à conteneurs.

SportissimO : le projet piscine se précise ■

Une piscine à Rebecq, cela semblait un rêve il y a encore quelques années, désormais c'est un projet concret qui avance pas à pas. L'année 2009 a vu la constitution légale de l'Intercommunale qui gèrera ce dossier : SportissimO, composée des quatre communes de Braine-le-Château, Ittre, Tubize et Rebecq. Ce n'était pas une étape facile : chaque décision a dû être votée dans quatre conseils communaux, et l'acte de constitution a été passé devant notaire en présence de tous les partenaires. Il a fallu créer les statuts de cette association intercommunale, désigner ses membres, ses missions, son fonctionnement, établir une clé de répartition financière entre les 4 communes, tant en ce qui concerne les frais d'investissement pour

la construction qu'en ce qui concernera ensuite les frais d'exploitation.

La répartition est la suivante : Tubize prendra en charge 54,5 % des coûts d'investissement, Rebecq 24,5 %, Braine-le-Château 11 % et Ittre 10 %. Pour rappel, la Région Wallonne a promis un subventionnement de 2.500.000 € pour ce projet par le biais du financement alternatif. Pour les frais de fonctionnement, ils seront répartis entre les communes au prorata de la fréquentation de la piscine par les habitants de chaque commune.

Ensuite, la première Assemblée générale de SportissimO a pu se tenir le 5 octobre, afin de valider la composition du Conseil d'Administration qui

Nouveaux commerces ■



Ouverture d'un restaurant original :

Le TRAIN VEDETTE

Au Plateau de la Gare

Ouverture d'une friterie à Quenast

AU GAI CORNET

Rue de la Station 60A

sera l'organe chargé au quotidien de gérer l'Intercommunale. Cette composition devait respecter un certain nombre de critères : x représentants de chaque commune selon la proportion de population, x représentants de chaque parti politique représenté sur les quatre communes selon la clé d'Hondt, bref ce ne fut pas simple. La tutelle devait ensuite se prononcer sur la composition de ce C.A., ce qui fut fait en décembre, avec la validation de la constitution de SportissimO.

Le premier conseil d'administration s'est tenu le 8 décembre, il a voté le cahier de charges relatif à la désignation d'un auteur de projet. Ce document est maintenant soumis à tutelle et l'appel d'of-

fres devrait être lancé début février 2010. Comme il s'agit de montants importants, il y a obligation de passer par une procédure européenne, ce qui implique des délais de réponse assez longs mais si tout se passe bien, l'auteur de projet devrait être désigné en avril 2010. Il aura alors 12 semaines pour établir son dossier définitif, en associant bien sûr la Région Wallonne qui financera une partie des travaux. En septembre 2010, l'appel d'offres concernant les travaux eux-mêmes pourra être lancé, toujours dans le cadre d'une procédure européenne.

On pourrait donc adjuger les travaux en décembre 2010 pour démarrer la construction sur le terrain en 2011 !

Une Salle Communale entièrement remise à neuf ■

La Salle Communale de Quenast vient de bénéficier d'une remise à neuf bien nécessaire. Désormais moderne et pluri-fonctionnelle, elle sera un outil tant pour le Centre Culturel que pour les associations rebecquoises.

inaugurée le 24 juillet 1926. Elle est utilisée par l'Harmonie mais également des réunions patronales, des assemblées générales...

Elle comporte un mémorial aux carriers morts à la guerre. Dans les années 50, les enfants de carriers y reçoivent leur Saint-Nicolas, au cours d'une après-midi récréative organisée par les Carrières. En 1962, le Roi Baudouin vient visiter les Carrières de Quenast et la réception se déroule bien sûr à la Salle ! Les années 60 ont vu l'ouverture de la salle à diverses

activités extérieures (soirées, soupers...). La Salle est alors considérée comme salle communale, d'autant que les Carrières ne souhaitent plus s'en occuper. Le Centre Culturel s'y installe en 1997. Aujourd'hui rénovée et réaménagée, la Salle Communale de Quenast va trouver un nouveau souffle et redevenir un outil indispensable à la vie culturelle et associative de notre commune.

Assainir et embellir

La Salle souffrait d'un aspect vétuste, d'un manque de lumière et d'un problème d'égouttage. Il n'était pas question de tout refaire, les moyens communaux ne permettant pas de dépenses excessives, mais bien d'assainir tout cet espace et de le rendre plus fonctionnel au quotidien, d'autant que cette salle a des missions diversifiées : être un lieu de spectacles, d'expositions, accueillir les repas, les soirées des associations, les réunions publiques... Aujourd'hui, après un lifting complet, elle présente son nouveau visage. Les murs de cloisonnement ont été supprimés et les baies vitrées agrandies pour bénéficier de plus d'espace et de lumière naturelle. La scène et la régie ont été remises à neuf. Un nouveau revêtement de sol mi-parquet mi-asphalte permettra un usage multifonctions : piste de danse, soirées, repas. Les cuisines ont été assainies et dotées de nouveau mobilier et de vaisselle pour accueillir 220 personnes.

Petite histoire...

L'Harmonie des Carrières de Quenast a été créée en 1879, composée uniquement de musiciens liés de près ou de loin aux Carrières. Après les grèves de 1889, la direction des Carrières décide d'organiser des concerts, auxquels seront invités les ouvriers ayant obtenu au moins 10 primes pendant l'année écoulée. Au début, ces prestations se déroulent sur la Grand Place ou dans un salon privé s'il pleut. L'Harmonie participe également à l'exposition de Bruxelles en 1910 et commence à représenter les Carrières un peu partout. La direction décide alors de lui construire une salle de répétitions et cinématographe. La Salle des Carrières est ainsi



Félicitations à nos jubilaires ■

Le 9 janvier, l'Administration Communale a mis à l'honneur ses couples jubilaires.
Voici les photos des couples présents lors de la cérémonie.

60 ans de mariage

M. et Mme Giovanni VAIRO - SDAO Rosa

M. et Mme Luc CORNELIS - SCHAAB Margarete

M. et Mme Maurice MARIN - BERCKMANS Nelly

M. et Mme Emile JAUMOTTE - BARTELS Agnès



M. et Mme Gérard BERT - THIBAUT Marie



M. et Mme José MARECHAL - LATINIS Gilberte

55 ans de mariage

M. et Mme Maurice VANBELLE - POTVIN Aimée

M. et Mme Gilbert DEMOULIN - DUQUESNE Jeanine

M. et Mme Félix BOTTEMAN - STERCQ Mariette

M. et Mme Roger PARIDAENS - ZEGGERS Marie

M. et Mme Charles VERLEYEN - HUART Annie

M. et Mme Arthur BOON - SOUMILLON Françoise

M. et Mme Jean DELATTE - BURLEON Francine

M. et Mme Hubert VANDERBEURGHT - WASCOTTE Paulette

M. et Mme Yvon LISART - DEFRETUR Nelly

M. et Mme Francesco FUSILLO - MICCOLIS Antonia

M. et Mme Vital HOGNE - DE FRE Marie

M. et Mme José DERRIDER - MARECHAL Gilberte



M. et Mme Marcel GHISLAIN
- VERKLEEREN Suzanne



M. et Mme Roger HAYETTE - VAN ELSUWE Anne



M. et Mme Willy NYS - FRANCOIS Lucienne



M. et Mme Guy DE SAINT MOULIN - QUERTENMONT Odette



M. et Mme Adolf VERBEIREN - DE BOLLE Armande

50 ans de mariage

- M. et Mme Louis LEGRAND - DENIS Nicole
- M. et Mme Henri MAHY - SPRINGAEL Victorine
- M. et Mme André BRAECKEVELDT - SAUTOIS Suzanne
- M. et Mme Marius BERSIPONT - STEVENS Jacqueline

- M. et Mme Claude VISETTE - FOURMARIER Monique
- M. et Mme André HAUTENAUVE - DESMECHT Cécile
- M. et Mme Pasquale STELLA - BRUNO Fiorina



M. et Mme Lucien TRESNIE - PLETINCKX Jeannine



M. et Mme Edouard DE DONCKER - VEKENS Jacqueline



M. et Mme Ghislain MALBRECQ - DUBOIS Yvonne



M. et Mme François DRUANT - ADLER Catherine



M. et Mme Roger PLETINCKX - TRESNIE Jacqueline



M. et Mme Charles LANS - LEFRANC Cécile

Nouveau à Rebecq : un règlement cimetières

Le Parlement wallon a adopté un nouveau décret relatif aux funérailles et sépultures auquel les communes sont tenues de se conformer. La Commune de Rebecq a donc adapté ses différents règlements en conséquence et dispose désormais d'un nouveau règlement cimetières.

Voici un résumé des dispositions reprises dans ces règlements :

Police des cimetières :

Dans les cimetières, **sont interdits tous les actes de nature à troubler l'ordre et le respect dû à la mémoire des morts**. En particulier, il est interdit :

- de s'introduire dans les massifs, de les dégrader ou de les abîmer ;
- de marcher, de s'asseoir ou de se coucher sur les tombes ou sur les pelouses, de dégrader les chemins ou les allées ;
- d'endommager les monuments, emblèmes funéraires, signes indicatifs de sépulture ou tout objet servant d'ornement aux tombes ;
- d'écrire sur les sépultures ou pierres de couverture...

Généralités :

- La réalisation et le placement des monuments et signes indicatifs de sépulture sur les tombes sont à charge des familles qui pourront faire appel, en ce domaine, à l'entrepreneur de leur choix. Il en va de même des inscriptions à placer sur les monuments ou les plaques.
- La responsabilité de l'entretien des tombes



sur terrain concédé incombe aux intéressés, à savoir le titulaire, les bénéficiaires ou leurs ayants droits.

- Toute personne peut faire auprès de l'Administration communale une **déclaration quant à ses dernières volontés**.

Différents modes de sépultures possibles :

- Inhumation en fosse commune pour 5 ans
- Inhumation en concession de pleine terre,
- Inhumation en concession en caveau
- Dispersion des cendres sur la pelouse de dispersion
- Placement des cendres en concession de columbarium

Nouveautés :

- Comme l'exige le nouveau décret, toutes les concessions sont accordées pour une **durée de 30 ans** (à partir de la date d'octroi de la concession par la Collège communal) et non plus de 50 ans.
- La commune a le projet de construire des **caveaux communaux** dans tous les cimetières de l'entité, ceci afin de ne faire qu'une seule fois des travaux et ne pas subir régulièrement les désagréments dus à la réalisation de gros travaux dans les cimetières. Un marché public a déjà été passé pour le cimetière de Wisbecq et des caveaux communaux y seront construits prochainement.
- Des **murets mémoriaux** pourront accueillir, pour une durée de 5 ans, des plaquettes commémoratives pour les personnes dont les cendres sont dispersées dans les cimetières communaux.
- Conformément au nouveau décret, toute personne souhaitant renouveler une concession perpétuelle, accordée avant le 20 juillet 1971 est tenue de se présenter avant le 1er décembre 2010 à l'Administration Communale, afin d'exécuter les formalités nécessaires. Si la demande de renouvellement n'est pas effectuée, la sépulture pourra être retirée. Les renouvellements se feront gratuitement.

Contact : Laurence Bertiaux 067/63.49.28
laurence.bertiaux@publilink.be

Redevance	Prix rebecquois *	Prix non-rebecquois
Concession en pleine terre : ■ 1 corps ■ 4 urnes Dimension : 2 m ²	500 € 1000 €	2.500 € 5.000 €
Concession en pleine terre : ■ 2 urnes ■ 3 urnes Dimension : 0,5 m ²	500 € 750 €	2.500 € 3.750 €
Columbarium (maximum 2 urnes)	500 €	2.500 €
Caveaux communaux pour 2 corps	2.000 €	10.000 €

* Sont considérées comme Rebecquoises les :

- personnes décédées ou trouvées sans vie sur le territoire de la commune ;
- personnes décédées hors du territoire de la commune, mais y domiciliées ; Sont assimilées aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune, les personnes qui :
 - ont vécu à Rebecq au moins 20 ans ou au moins la moitié de leur existence ;
 - ont vécu à Rebecq et ont quitté la commune depuis moins de 10 ans et ce après une résidence effective de plus de 5 ans ;
- bébés ou fœtus nés sans vie, dont au moins l'un des parents est domicilié sur le territoire de la commune.

Cérémonies de novembre



Le Collège Communal a souhaité **améliorer le déroulement des cérémonies du souvenir** organisées traditionnellement en novembre et donner à cet événement plus de solennité et d'impact auprès des plus jeunes. Désormais, toutes les manifestations du souvenir sont organisées le 11 novembre et non plus le 1er, afin d'avoir un cortège plus beau et plus nombreux, auquel participent beaucoup d'élèves, la Croix-Rouge, les sections d'Anciens Combattants et la Royale Harmonie Communale.

Une autre initiative à souligner : **toutes les tombes des anciens combattants ont été fleuries** dans les cimetières de Rebecq, Quenast, Wisbecq et Bierghes. C'est une façon de leur rendre hommage, de les préserver de l'oubli et peut-être de sensibiliser la population à ce que ces hommes ont fait pour la liberté de notre pays. Dans son discours lors des commé-

morations de l'Armistice, le Bourgmestre Dimitri LEGASSE a souligné : « *Nous avons ce devoir de mémoire mais nous avons aussi un devoir de transmission de cette mémoire. Il est essentiel que les plus jeunes soient sensibilisés, génération après génération, qu'ils connaissent l'histoire de leur pays, même dans ses côtés les plus sombres, qu'ils comprennent l'horreur de la guerre et qu'ils commémorent le retour de la paix et l'héroïsme de*



Raoul MARCHAND, président honoraire de la section des Anciens Combattants de Bierghes

ceux qui se sont battus pour elle. Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui porteront demain le souvenir et la mémoire. Ce sont eux qui la raconteront à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants. Pour que personne n'oublie jamais ce que signifient la liberté, et la paix. »

Le 07 novembre, comme depuis trois ans, la section de Rebecq-Quenast a participé à la cérémonie du ravivage de la **Flamme du Souvenir** de la Grande Guerre, à Ottignies. Le 9 novembre, cette flamme arriva de Oisquerq et fut accueillie à Quenast pour ensuite honorer les monuments aux Morts de Rebecq, Petit-Enghien et Bierghes. D'année en année, les drapeaux et l'assemblée sont de plus en plus nombreux, ce qui nous réjouit et réchauffe le cœur des Anciens toujours présents.

Un nouveau drapeau de Prisonniers de guerre de Quenast a pu refaire son apparition grâce à une aide communale. Le 15 novembre, au cours du Te Deum en l'église Saint Géry, le drapeau fut béni par le Père Clément.

La Fédération Nationale des Combattants compte deux sections à Rebecq : Rebecq centre et Bierghes. La section de Bierghes était présidée depuis une quarantaine d'années par M. Raoul Marchand qui, en compagnie de son épouse, œuvre pour l'association, organise le banquet annuel, les déplacements de la section, la participation aux cérémonies commémoratives de novembre et de mai... Cette année, M. Marchand cède le témoin à M. Hervé Meersschart, qui a accepté de reprendre la présidence : « Je remercie chaleureusement M. Raoul Marchand d'avoir assumé pendant une quarantaine d'années la présidence de la section. Mes remerciements vont également à son épouse qui l'a soutenu durant toutes ces années. »



Conseil Zonal de Sécurité – Bilan 2005-2008 et priorités du Plan Zonal de Sécurité 2009-2012

Le Conseil Zonal de Sécurité, qui définit la politique policière s'est tenu le mercredi 09-12-2009 à la **zone de police Ouest Brabant Wallon**. Il est composé de Raymond LANGENDRIES, Bourgmestre de Tubize et Président du Conseil, de Gérard LEMAIRE, bourgmestre de Braine-le-Château, d'Axel FRANCOIS, bourgmestre de Iltre, de Dimitri LEGASSE, bourgmestre de Rebecq, de Mr ELSLANDER, Procureur du Roi de Nivelles, de Daniel DERIDDER, Directeur coordinateur de la Police Fédérale de Nivelles, de Jean-Luc NOEL, Directeur judiciaire de la Police Fédérale de Nivelles et d'Yves DELMARCELLE, chef de Corps de la zone Ouest Brabant Wallon.

Il a été dressé le bilan du Plan Zonal de Sécurité 2005-2008.

Depuis 2005, début du cycle, la zone a pu constater une diminution de 30,26% pour les vols de véhicules (y compris les ten-

tatives). Les vols et tentatives de vols dans habitations et dans véhicules sont constants d'une année à l'autre et les chiffres récoltés pour 2009 montre une stabilité dans ces 3 domaines.

Concernant la sécurité routière, 84 accidents de roulage avec lésions corporelles et/ou morts ont eu lieu en 2005 et 109 en 2008, à comparer au 148 de 2002, date de mise en place de la zone de police.

Les actions de la police dans ce domaine sont aussi bien préventives que répressives. **La zone dispose de 3 radars préventifs, de 4 radars fixes (1 par commune) et de deux radars embarqués.**

Les 4 communes s'investissent également en la matière, sur fonds propres, pour l'achat de leurs radars préventifs.

De 2005 à 2008, 23 573 véhicules ont été contrôlés après interception et 844 procès-verbaux ont été dressés. Rien

qu'en 2008, 613 748 véhicules ont été contrôlés par les radars répressifs; 4438 excès de vitesse ont été constatés.

Dans le cadre du nouveau Plan Zonal de Sécurité 2009-2012, diminuer le nombre d'accidents de la route reste une des grandes priorités de la zone de police.

Les contrôles seront encore augmentés et la vitesse, l'alcool et la drogue au volant seront combinés lors des interceptions.

3 autres axes ont été retenus par le Conseil Zonal de Sécurité. **Les violences intrafamiliales** pour lesquelles la tolérance « 0 » sera d'application avec l'appui du Parquet de Nivelles. Tout acte de violence sera donc poursuivi.

Les vols dans immeubles (maisons, entreprises privées et publiques) pour lesquels les actions déjà mises en place lors du précédent Plan Zonal de Sécurité seront augmentées telles que la surveillance du ter-

ritoire de la zone de police.

La surveillance des maisons inoccupées continuera à faire l'objet d'une présence policière accrue ; en 2008, pour 565 logements 11 493 passages ont été effectués.

Dernière priorité : **les agressions physiques et psychiques des personnes** lors de faits de vols avec violences ou à main armée par exemple. Une lutte forte sera faite pour ce type de criminalité aussi bien par les services de police que par les 4 communes (Tubize, Braine-le-Château, Iltre et Rebecq) qui planchent sur un **projet de réseaux de caméras de surveillance.**

La zone de police est déjà très active dans ce domaine ; d'octobre à novembre 2009, nos policiers ont procédé à 18 interpellations dont 11 personnes arrêtées et écrouées dans différentes prisons du pays, majoritairement pour ce type de faits.

Bibliothèque

La bibliothèque communale de Rebecq est située
Ruelle du Tonnelier, 4 à Rebecq

Elle vous accueille :

le lundi de 15h à 17h30, le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

La bibliothèque met à la disposition des lecteurs

- des livres pour les adultes et la jeunesse (albums, romans, documentaires, BD,...)
- un espace petite enfance (livres cartonnés,...)
- un fonds spécial en littérature italienne
- un fonds spécial en poésie
- des guides de voyage
- des revues (Science et Vie, Muze,...)

La bibliothèque participe à la promotion de la lecture par des activités : Fureur de lire, Je lis dans ma commune, Place aux enfants, Fête des bébés,...

Elle accueille également les classes des écoles de l'entité et propose des animations-lecture.

Conditions :

Prêt gratuit / 5€ d'inscription annuelle pour les plus de 18 ans (+1€ de droits d'auteurs)

Contact : Françoise JOHNEN, bibliothécaire
067/63.62.25

bibliothequerebecq@tvcablenet.be



Votre service technique travaille pour vous



Mise en voie sans issue de la **Rue Maréchal Ferrant** suite à une dynamique participative avec les riverains.

Aménagements de nouveaux locaux pour l'association **Ordi-folies**, qui rencontre le succès avec ses cours d'informatique pour seniors.



Installation d'une nouvelle **statuette** d'enfant (du sculpteur Chantal De Block) au rond-point du Peuple. Elle porte un ballon, symbole des nombreuses installations sportives situées dans cette zone : terrains de foot de la RUSR, Hall Omnisports communal, complexe du Tennisland.

Placement de deux nouveaux **radars préventifs** : Rue du Radoux (photo) et Chemin de Braine.



et aussi :

- Réfection d'une grande partie de la voirie à la **Rue Haute Franchise**. **Le Chemin du Gibet** sera également refait courant 2010, grâce à une subvention de la Région Wallonne
- Rénovation de la **salle communale de Quenast** (voir page 9)

Rebecq, une commune bien déneigée !

Cet hiver a commencé en fanfare, ou plutôt en concert de neige. Les services communaux ont été lourdement mis à contribution pour les missions de déneigement. 145 tonnes de sel ont été déversées sur nos voiries en décembre et janvier.

Rencontre avec Marc DEBONTRIDDER, le nouveau conducteur de travaux.

Nous avons à nouveau connu des conditions climatiques extrêmes et vos équipes étaient au rendez-vous !

Nous avons bien anticipé. Tout le matériel avait été révisé avant l'hiver, nous avons un stock de sel suffisant et tout était organisé.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

J'écoute le bulletin météo chaque soir pour pouvoir mettre en place une stratégie et je surveille les prévisions IRM. Ensuite, la nuit, un service de garde se lève pour aller vérifier les voiries à différents moments et en fonction de l'état des routes et de la confirmation des prévisions météo, on rappelle

les équipes pour aller épandre du sel ou passer la lame. Bien sûr, ce n'est jamais parfait, le sel n'agit pas s'il n'y a pas de trafic et le chasse-neige n'est efficace qu'avant le tassement de la neige.

Y a-t-il un planning des trajets ?

Oui. Les voiries de la commune sont classées en trois catégories : il y a les voiries prioritaires (grands axes, lignes de bus, centres urbains) puis les voiries secondaires (routes menant aux voiries prioritaires) et enfin à Rebecq un grand réseau ter-

tiaire de voiries rurales. Nous sommes obligés par la réglementation de déneiger d'abord les voiries prioritaires. Lorsque celles-ci sont praticables, nous pouvons nous attaquer au réseau secondaire. Bien souvent, nous devons abandonner ce travail pour repasser sur les voiries prioritaires car entre temps il a à nouveau neigé ou regelé. Ce n'est pas évident, car de nombreuses voiries reculées ne sont pratiquement jamais déneigées lorsque les conditions nous obligent à repasser sans cesse sur les grands axes.



Plaines : Carnaval et Pâques ■

Plaines du CPAS (pour les enfants en maternelle) :

Inscriptions

Lieu : dans les bâtiments du CPAS

Date : samedi 30 janvier 2010 de 10 à 12 h

Pour le Carnaval : du 15 au 19 février 2010 (5 jours).

Pour Pâques : du 06 au 16 Avril 2010 (9 jours).

Paiement LORS DE L'INSCRIPTION 25€ pour Carnaval, 20€ pour 1ère semaine de Pâques, 25€ pour la 2ème semaine de Pâques. Garderie avant et après la plaine payante (0,50€) la demi-heure. 24 places maximum pour Carnaval. 36 places maximum pour Pâques. Priorité aux Rebecquois. Les non-Rebecquois seront mis sur une liste d'attente.

Plaines communales (pour les enfants de 6 à 12 ans) :

Inscriptions

Lieu : dans les bâtiments du CPAS

Date : samedi 30 janvier 2010 de 10 à 12 h

Pour le CARNAVAL : du 15 au 19 février 2010 (5 jours).

Pour PÂQUES : du 06 au 16 Avril 2010 (9 jours).

Paiement LORS DE L'INSCRIPTION 25€ pour Carnaval, 20€ pour 1ère semaine de Pâques, 25€ pour la 2ème semaine de Pâques. Garderie avant et après la plaine payante (0,50€) la demi-heure. 24 places maximum pour Carnaval. 24 places maximum pour Pâques.



Ecole de tennis BATD, Au Tennisland Rebecq ■

Vous propose ses Stages de tennis de Carnaval/Pâques 2010

Carnaval : du 15/02 au 19/02/2010 - Pâques 1 : du 05/04 au 09/04/2010 - Pâques 2 : du 12/04 au 16/04/2010

1. Baby tennis/Atelier créatif/Psychomot. (3, 4 ans)

Timing : 9 à 12h

Prix : 50€

2. Mini tennis 12 mètres/Initiation sportive (5, 6 ans)

Timing : 9 à 12h

Prix : 60€

3. Mini tennis 18 mètres/Omnisport (7, 8 ans)

Timing : 9h à 12h

Prix : 60€

4. Mini tennis 12 mètres/Initiation sportive (5, 6 ans)

Timing : 9 à 16h

Prix : 90€

5. Mini tennis 18 mètres/Omnisport (7, 8 ans)

Timing : 9 à 16h

Prix : 90€

6. Tennis start (dès 9 ans et +)

Timing : 9 à 16 h

Prix : 95€

7. Tennis/Escalade (9 à 14 ans)

Timing : 9 à 16 h

Prix : 120€

8. Initiation/Perfectionnement/Multisport (9 ans et plus)

Timing : 9h à 12h

Prix : 70€

9. Initiation/Perfectionnement/Multisport (9 ans et plus)

Timing : 9 à 16h

Prix : 110€

10. Team Compétition

Programme : 3h tennis/jour

Prix : 130€ J-complète

2h physique/jour + suivi en tournoi

70€ ½ journée

11. Tennis Adultes : Groupe de 4 élèves

Timing : 18 à 19h30

Uniquement à Pâques :

Prix : 110€

Rue Zaman, 87 à Rebecq

Tél : 067/67.02.67 - Fax : 067/67.03.49

Enthousiasme et expérience ■

Ariane Godeau est la nouvelle Conseillère en Environnement

La Commune vient de recruter une Conseillère en Environnement, Mme Ariane GODEAU. Cette économiste, titulaire d'un DES en Gestion de l'Environnement, possède déjà une certaine expérience en la matière puisqu'elle a exercé notamment à l'ULB (Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire), à Espace Environnement ou au CRIOC. Nous lui avons posé quelques questions.

Quel est le rôle d'un Conseiller en Environnement ?

Il a des missions plutôt institutionnelles, comme par exemple les permis d'environnement ou les permis uniques. Mon rôle est de donner une vision par rapport aux questions d'environnement dans l'attribution de ces permis d'exploiter. Puis il y a des missions qui dépendent des initiatives de chaque commune, comme la mise sur pied d'un PCDN ou la participation au Contrat de Rivière. Et bien sûr, le Conseiller en Environnement assure l'interface entre la Commune et la Région wallonne en matière de déchets, de coût vérité, de statistiques... J'ai aussi un rôle de conseil et d'information de la population, par exemple en ce qui concerne les primes environnementales, le compostage...

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

La variété des missions tout d'abord. L'environnement, ce n'est pas seulement la nature, les arbres ou les oiseaux, c'est aussi la gestion des déchets, les nuisances sonores, la gestion de l'eau. Et avec le développement durable, on travaille sur les générations futures. J'apprécie qu'ici à Rebecq le Collège communal me laisse un pouvoir d'initiative important pour amener de nouvelles idées et met-

tre en place de nouveaux projets. Comparativement à d'autres communes, il y a déjà pas mal de choses qui se font à Rebecq. Par exemple, le PCDN de Rebecq a été l'un des premiers dans la région et il développe chaque année des actions très appréciées. Et au niveau des permis d'environnement, la Commune impose pour certains permis délivrés la création d'un Comité de suivi associant l'entreprise et les riverains dans une volonté de dialogue.

Quels sont vos projets ?

Le poste de Conseiller en Environnement est subsidié par la Région wallonne à condition de mettre en place dans les 3 ans un agenda 21 local. Il s'agit de créer un programme d'actions locales pour le développement durable. C'est une mission réellement enthousiasmante car nous allons mettre sur pied quelque chose de tout à fait nouveau, de transversal et qui implique une vision à long terme. Il s'agit de prendre soin du cadre de vie d'une façon générale. Le désir de la Commune est de réaliser ce travail en collaboration étroite avec la population et de manière très participative. Je vais m'y atteler.



Contact : Ariane GODEAU - 067/63.49.29

D'où viennent les noms de nos rues... ■

BIERGHES - Avenue CANTELAUBE : son nom vient de la contraction de « Chante à l'aube », allusion aux nombreux oiseaux qui chantent le matin dans le bocage avoisinant.

BIERGHES - Rue du BOUSSART : le mot vient de Beau Sart, un sart étant un terrain boisé destiné à être cultivé après avoir brûlé et répandu les cendres du bois inutilisable.

QUENAST - Rue THIEMBEQC : le préfixe « thiem » indique une colline, la finale « becq » évoque un ruisseau qui existe sur le terrain. Thiembecq est donc le ruisseau de la colline

QUENAST - Chemin du BLOCQUIAU : le mot Blocquiau pourrait venir du wallon « bokia » qui signifie silex, pierrailles. Mais on préférera l'autre explication : il s'agi-

rait des blocs hauts. En effet, le Blocquiau est une colline sur laquelle les blocs de pierre affleurent le sol et ce fut une des premières carrières.

REBECQ - Chaussée de la GENETTE : la genette est le lieu où poussent les genêts. Le lieu-dit « la Genette » ou « Geniestre » était un quartier très animé au 17^{ème} siècle du fait de la présence de relais de diligences. Il y avait des auberges, des écuries, des fermes dont l'une abrita le poète Jean-Baptiste Rousseau, exilé de France.

REBECQ - Chemin de la MALPENSEE : les cultivateurs d'antan trouvaient le métier dur et mal payé. Ils rumaient le long de la route les menant à l'impôt ou au propriétaire, la meilleure façon d'exprimer leurs doléances. Au bistrot du dimanche, c'était la même rengaine : « c'est dur »

« mau stichi », « mal pensée »... On colla à ces fermiers uns « spot » (surnom) tiré des phrases qu'ils répétaient. Puis finalement ce fut leur exploitation elle-même qui garda le nom !

SAINTES - Rue du BUCHOT : il s'agit de la traduction wallonne de Buissot, qui signifie « planté de buis ». Avant la fusion des communes, cette rue appartenait à Wisbecq Saintes pour la partie droite de la route et à Quenast pour l'autre partie (Rue Petit Bruxelles). Les voisins qui se faisaient face dépendaient donc de communes différentes !

Rubrique proposée avec l'aide du REWISBIQUE, Cercle d'Histoire. Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une.

Des nouvelles des permis d'environnement et comités de suivi ■

S.A. DATS 24

Comme vous l'avez certainement constaté, la station service Dats 24 est opérationnelle à la Chaussée de Mons à Quenast (devant le magasin Okay). Le permis unique délivré imposait certaines réserves, à savoir :

- d'apporter la preuve de l'absence de risques lors des tirs de mine de la Carrière de Quenast (S.A. Sagrex) sur le comportement des installations enterrées ;
- de présenter au Collège communal un plan précis de projet de plantations en bordure de parcelle comprenant exclusivement des essences indigènes de manière à créer une haie brise vue et un massif arbustif d'essences indigènes mélangées (noisetiers, cornouiller, houx, troène, charme hêtre, if, fusain, ...) implantés en retrait de la façade arrière du magasin « Okay » de manière à fermer le champ visuel vers le lotissement du Vieux Chemin de Mons.

Les preuves de conformité de la station par rapport aux risques de vibrations ont été remises au Collège communal avant le début des travaux. Quant au projet de plantations, il a été approuvé par le

Collège communal en date du 25 novembre 2009, celle-ci auront lieu dès que le temps le permettra.

Comité de suivi des carrières de Quenast

Lors d'une visite des installations organisées à l'attention du comité de suivi des carrières, les exploitants ont présenté les aménagements qui vont être réalisés dans le but de mieux confiner les poussières à l'intérieur des installations. Il s'agit principalement de :

- L'installation d'une galerie au niveau d'un transporteur sera réalisée pour le 15 janvier 2010 au plus tard.
- Fermeture complète afin d'isoler complètement 5 bandes transporteuses entre le bâtiment de concassage et le collecteur. Cet aménagement sera réalisé pour le 30 juin 2010 au plus tard.

Le comité de suivi sera particulièrement vigilant au respect des délais prévus pour la réalisation de ces aménagements et en évaluera les effets sur le niveau de poussières émis dans le voisinage.

Les exploitants se sont également engagés à adapter les horaires de nettoyage de la chaussée de façon à avoir terminé le nettoyage au plus tard

pour 15h00 pour réduire les problèmes de projections sur les voitures des riverains rentrés à leur domicile en fin de journée.

La végétation qui gênait le passage sur le trottoir de la rue de Rebecq sera élaguée par les exploitants.

Enfin, d'ici à la prochaine réunion, le comité de suivi travaille à l'élaboration d'une charte des transporteurs.

Comité de suivi Chenil « Seigneurs de la Mer »

Le comité de suivi s'accorde pour reconnaître une certaine amélioration au niveau du bruit sur la période écoulée, sauf à la Toussaint.

Le Département de la Police et des Contrôles a été appelé, a effectué des mesures de bruits les 12 et 13 septembre 2009 et a enregistré des faibles dépassements de la norme de 50dB à certains moments. Mais, cette instance de contrôle n'a pas jugé utile de prendre des sanctions ! La concertation reste donc notre meilleur moyen d'action à ce niveau.

Etant à la limite de la norme des 50 dB (norme applicable aux nouvelles exploitations[1]), le comité de suivi mis en place a pour but la recherche de solutions prises à l'amiable afin

d'éviter les pics et les dépassements de la norme.

Les progrès enregistrés de réunion en réunion, aussi lents soient-ils, le sont uniquement sur base volontaire et non contraignante.

[1] Bien que cette exploitation existe depuis 25 ans, c'est la norme la plus sévère de 50 dB (et non celle de 55 dB relative aux établissements existants) qui a été retenue dans le cadre de ce permis d'exploiter.

Comité de suivi des carrières de Bierghes

Présentation au comité de suivi du projet d'implantation de merlons pour ceinturer le site des carrières de manière à isoler au maximum le voisinage des nuisances dues au bruit et aux poussières. Le dossier est dans sa phase finale et devrait être approuvée par le comité de suivi en janvier 2010. Il fera alors l'objet de l'introduction d'une demande de permis auprès de l'urbanisme.

Le réglage des nouvelles installations par rapport aux émissions de poussières n'est pas jugé satisfaisant. Les exploitants veilleront à solutionner ce point au plus vite.

Atelier massage bébé gratuit ■

La consultation ONE organise un atelier massage bébé gratuit. Cet atelier est animé par Virginie Klon, instructrice en massage bébé/enfant.

Le massage corporel répond au besoin de contact physique des tout petits. Il est un moyen privilégié de communiquer et d'être en contact intime avec son bébé, il favorise le rap-

prochement émotionnel et la relation parent-enfant. Il vous aidera à mieux détecter les signes émis par le bébé, le langage non verbal, les gestes, les pleurs et les cris.

Le massage est un moment de plaisir et de détente pour le bébé et ses parents. Ces bienfaits sont nombreux : soulage les coliques, favorise un som-

meil harmonieux, aide à soulager les tensions, favorise le lien d'attachement,...

Cet atelier est destiné aux parents (maman et /ou papa) désireux d'offrir un moment de détente à leur enfant de la naissance à 6 ans.

Pour une question d'organisation, l'inscription est obligatoire.

Pour tous renseignements et inscription, prenez contact avec Rommes Geneviève au 0499/99.77.15
Les ateliers se dérouleront le 28 janvier, le 19 février et le 25 mars de 9h45 à 11h.

Etat civil ■

Ils sont nés

En octobre,

Arthur DES GROTTEs, né le 1er octobre, chez Anne-Sophie des Grottes et Jean-Pierre Stella

Salahedine TEKIN, né le 8 octobre, chez Naïma Ahdach et Mevlüt Tekin

Lina GRAVY, née le 10 octobre, chez Cathy Molie et Laurent Gravy



Hugo VANDERSTRAETEN, né le 11 octobre, chez Emilie Rouer et Stéphane Vanderstraeten

Lena FABRIS, née le 11 octobre, chez Virginie Gaskin et Jonathan Fabris

Louane HONOREZ, née le 11 octobre, chez Noémie De Broe et Thierry Honorez



Jules WEBER, né le 13 octobre, chez Sophie Grévy et Laurent Weber



Emy MATGEN, née le 17 octobre, chez Hedwige Lagneaux et Jean-François Matgen

Rosanna DELL'ARIA, née le 21 octobre, chez Pieternelle Stuer et Francesco Dell'Aria

Maude DE VOGELEER, née le 22 octobre, chez Nathalie Fulco et Norman De Vogeleer



Anaë DECHAMPS, née le 22 octobre, chez Julie Vincent et Daniel Dechamps



Lucas BARTHOLOMEI, né le 29 octobre, chez Vanessa Tresnie et David Bartholoméï

Charlie LHOIR, né le 29 octobre, chez Laura Giacone et Yannick Lhoir

En novembre,



Mathis VANESSE, né le 8 novembre, chez Annelies Robberechts et Vincent Vanesse

Marwan TRABELSI, né le 10 novembre, chez Chahnez Tounsi et Imed Trabelsi

Sofiane MOKADAM, né le 14 novembre, chez Stéphanie Piovesan et Mohamed Mokadam

Zoé ROBERT, née le 19 novembre, chez Sophia Spiliopoulos et Alban Robert



Romain VAN STICHELEN, né le 20 novembre, chez Virginie Bonnenge et Joffrey Van Stichelen



Lilou DURE, née le 24 novembre, chez Laetitia Dewolf et Steve Duré



Angelina MORALES ARCIA, née le 25 novembre, chez Régine Bidon et Gaspar Morales Arcia

Gabriel LEGROS, né le 29 novembre, chez Cintia Rios et Dimitri Legros

Maxime VAN DEN KEYBUS, né le 25 novembre, chez Gwennaëlle Hupez et Dirk Van den Keybus.

Ils se sont mariés

En septembre (suite),

Le 19, Dominique Donnet et Nicolas Szilasi
Le 26, Julie Thiebaut et Jean-François Masset

En octobre,

Le 17, Chrisoline Boulanger et Besjani Stojke
Le 24, Madalena Bellia et Anthony Zonedda

En novembre,

Le 7, Marguerite Chamand et Jean Vranckx
Le 21, Isabelle Botteau et Alain Verhaeren
Le 21, Jessica Foucart et Mathieu Walravens

Ils nous ont quitté

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En octobre,

Gilberte DEVILLE, Fernande DELSAUT, Freddy HAVAUX, Gaston VANBELLINGEN, Bertha DETRY, Guillaume RAMAEKERS, Jean TILQUIN, Joseph DUJACQUIER, Elisabeth SCHOL, Marie-Françoise VINCENT, Jean GHEM

En novembre,

Christian RICOUR, Guiseppe COLLINI, Marc JESPERs, Joseph DUBOIS, Giomaria FURRIOLU, Dominique RIFFLART, Sébastien WYNANTS, Marina OVERLAET



Senne et Carrières

> janvier 2010

le journal du Centre culturel

Edito

une nouvelle année, une nouvelle saison, une nouvelle instance, un nouvel écrivain.

Tout d'abord, les instances et l'équipe du Centre Culturel tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette année 2010 naissante. Que celle-ci vous permette de réaliser vos souhaits, vos désirs, vos espoirs et qu'elle apporte à tout un chacun une excellente santé.

Sans nous étendre sur un programme qui se veut ambitieux, accessible, ouvert à l'ensemble de la population et que nous vous invitons à découvrir dans ces pages, nous attirons votre attention sur les rendez-vous que seront le lancement du Ciné Club, le spectacle de Fred et Samson, le projet « Asseoir l'Espoir » ainsi que « Ceci est mon corps », remarquable spectacle programmé à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.

Depuis le 20 octobre 2009, un Conseil Culturel se réunit de façon régulière. Il est composé de 15 membres et accessible à tout citoyen sensible à notre idéologie. Nous lui souhaitons un fructueux fonctionnement tout en vous informant sur celui-ci.

La Salle communale de Quenast a fait peau neuve. Grâce à un formidable travail impulsé par la Commune de Rebecq et son personnel et à des investissements techniques consentis par notre ASBL, nous disposerons désormais d'un outil élégant, accueillant et performant pour vous recevoir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions, une nouvelle fois, chaleureusement pour l'intérêt que vous portez à nos activités.

Ciné Club : « Bienvenue chez les Ch'tis »

Mercredi 27 janvier 20h, Salle communale de Quenast

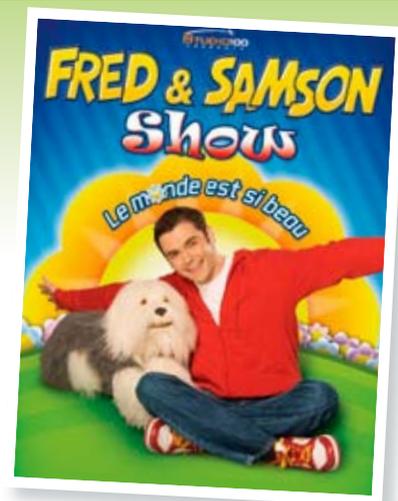


Réalisé par Dany Boon Avec
Kad Merad, Dany Boon, Zoé Félix
1h46 min, 2008. PAF : 2,5 €

« Fred et Samson : le monde est si beau »

Samedi 6 février, 14h et 16h30
A la Salle communale de Quenast

Paulette appelle Fred. Elle ne parle que de Jean-Charles Cazeneuve qui lui offre des tas de cadeaux, l'emmène en voyage, a une maison de rêve... Jaloux, Fred veut également offrir les plus beaux présents de la terre à celle qui fait battre son cœur. Avec Samson, il trouve la solution : il lui faut un travail. Mais que faire ? Devenir un pompier courageux ? Un super-héros sans peur ? Magicien ? Star de cinéma ? Les idées ne manquent pas et, confiants et plein d'entrain, les deux compères testeront une série de métiers. Tour à tour pompiers, pilotes, magiciens, explorateurs, Fred&Samson mettent du cœur à l'ouvrage. Mais ils déchanteront vite : catastrophes et ratages vont s'enchaîner. A l'issue de ces multiples tentatives, la morale de l'histoire se dessinera : tout est possible quand on y met du cœur, le plus beau des cadeaux n'est pas celui que l'on croit et, la richesse n'est pas qu'une affaire de compte en banque. Un récit qui propose un miroir



tendu avec humour face aux rêves d'avenir des enfants. Il fait concrètement référence aux aspirations de chacun et utilise sans digression le répertoire musical et l'univers de Fred & Samson.

PAF : 10€, réservation indispensable !

Voir le Monde « Marhaban ! Bienvenue en Palestine »

Par Eric Detilleux et Dominique Thibaut

Mardi 9 février, 20h

A la Salle communale de Quenast



Au delà des discours réducteurs biaisés par la situation politique, le film nous entraîne sur les routes de Cisjordanie dans le sillage d'un groupe de jeunes européens qu'une équipe de tournage a suivi caméra à l'épaule dans sa rencontre avec le peuple palestinien. A travers leur regard, nous découvrons une population attachante, cultivée, volontaire,

solidaire, pacifiste et pourtant confrontée quotidiennement aux brimades de l'occupation israélienne. Le mur, les check point, les routes barrées, les incursions continues de l'armée dans les camps de réfugiés, l'avancée des colonies sionistes, tout est orchestré pour les dégoûter de vivre dans leur propre pays. Les réalités de l'occupation restent cependant en filigrane, l'avant plan du film est constitué des rencontres du groupe avec des associations, des artistes, des personnes qui témoignent de leur



combat pour préserver leur identité palestinienne.

PAF : 5€ la séance.

« Un jour avec Martin »

Samedi 13 février, 20h

A la Salle communale de Quenast

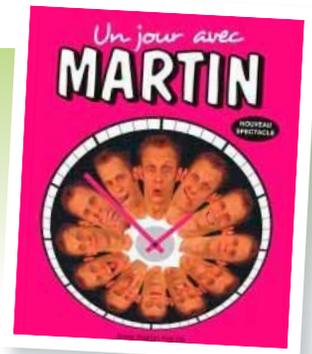
Dans son nouveau spectacle, Martin vous invite à passer en revue toute une journée en sa compagnie.

C'est qu'elle n'est pas triste sa vie ! Une vraie source d'inspiration pour un humoriste.

Si dans ses spectacles précédents, Martin riait surtout des autres... Cette fois, c'est à son tour ! Pourquoi toujours ne se moquer que des autres quand il y a aussi tant à dire sur soi-même ? Tour à tour, on découvre

que Martin peut être un sacré guignard, un obsessionnel, un timide, un monomaniacal tendance rainman... de quoi faire peur ! Non, en fait, de quoi nous faire hurler de rire ! Ainsi, on croisera un journaliste sportif, un guide de château débutant, ses grands-mères, un souffleur québécois que son ami Bruno Taloché lui a présenté, un vendeur de frites, un DJ, etc. Bref, une série de personnages hauts en couleur et croustillants qui ont peut-être fait de Martin ce qu'il est aujourd'hui.

Est-il possible que Martin soit à ce point malchanceux, maladroit, mal à l'aise, mais aussi malin ?



PAF : 8€

Film documentaire « Un cirque en Terre Ceinte (a circus behind the wall) »

Mercredi 24 février, 20h

A la Salle communale de Quenast



A l'occasion du projet «Asseoir l'Espoir» Film documentaire « Un cirque en Terre Ceinte (a circus behind the wall) », 45', réalisé par

Dominique Rombaut et Romain Basso-Basset, une équipe de Notélé

« Un Cirque en terre ceinte » retrace l'histoire d'un rêve, l'histoire d'un projet, le projet d'une école de cirque en Palestine, l'école de l'espoir, l'espoir de vivre un jour en liberté et en paix. On y suit une équipe PAC partie en mission pour se rendre compte du quotidien des Palestiniens.

Ces conditions de vie, le plus souvent inacceptables, illustrent le contexte où évolue cette école de cirque. Au travers d'images, de témoignages et un état des lieux d'un territoire occupé, le film montre combien il est essentiel sinon vital de développer

des projets culturels et artistiques là où les luttes pour la survie et la dignité sont permanentes. Outil d'expression et de lutte, les jeunes artistes se servent de toutes les techniques de l'art du cirque et affrontent le Mur dans un acte de résistance créatif, montrant comment il est possible de le briser.



Entrée libre.

Thé dansant

de 13h30 à 16h30, Salle communale de Quenast. En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés

Judi 28 janvier avec Pat Burns & the new strangers

Judi 25 février les Rossignols de la Scène



Judi 25 mars avec Pat Burns & the new strangers

Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse ! Un proxibus est mis à la disposition des Rebecquois par la Commune.

Pour réserver votre place, contactez-nous au 067/637.067. PAF : 3 €

Senne et Carrières [22]

Exposition « Asseoir l'Espoir » et exposition photos de Véronique Vercheval en collaboration avec PAC ■

Du vendredi 26 février (vernissage 19h30) au dimanche 28 février, Moulin d'Arenberg



Un rêve : créer une école palestinienne de cirque

A Ramallah, Shadi Zmorrod, un jeune palestinien de 27 ans a décidé d'initier en 2006 un projet complètement fou : créer une école de cirque dans les territoires occupés et les camps de réfugiés.

Une opération : « Asseoir l'Espoir » PAC et le Centre Culturel de Rebecq en appellent à la solidarité et à la créativité, pour réveiller les espérances... Tels les coquelicots rebelles et résistants, qui jaillissent dans les lieux les plus inattendus, nous verrons fleurir les chaises de l'Espoir unies par une chaîne de solidarité des uns et des unes, qui par leur expression créatrice, leur mobilisation, leur action de sensibilisation et/ou leur achat soutiendront ce projet : le projet d'une

école de cirque, l'école de l'Espoir, l'Espoir de vivre un jour en liberté et en paix.

Toutes les chaises - œuvres, ainsi réalisées, seront exposées et vendues au profit de l'École palestinienne de cirque.

Les fonds récoltés serviront à financer la construction d'une école de cirque et l'acheminement de matériel circassien en territoire palestinien. PAC et le Centre Culturel de Rebecq vous proposent de vous associer à cette action de solidarité en réalisant ou en transformant une chaise.

REJOIGNEZ-NOUS ! NOUS SOUHAITONS 150 CHAISES !

L'exposition de Véronique Vercheval est composée de 8 bâches grand format et d'une trentaine de photographies. Sur chaque bâche, elle confronte ce cirque et l'Espoir qu'il fait naître avec le dur environnement quotidien, le mur, l'occupation.

Entrée libre.

Journée Internationale de la Femme ■

**Lundi 8 mars
Salle communale de Quenast, 20h
A l'occasion de la Journée
Internationale de la Femme**

D'après la vie sexuelle de Catherine M. de Catherine Millet et des textes d'Isabelle Wéry

Avec : Isabelle Wéry et Marc Doutrepoint
«Je suis entrée dans la vie sexuelle adulte comme, petite fille, je m'engouffrais dans le tunnel du train fantôme, à l'aveugle, pour le plaisir d'être ballottée et saisie au hasard. Ou encore : absorbée comme une grenouille par un serpent.» Catherine Millet

J'ai joué 150 fois le spectacle Les Monologues du Vagin de Eve Ensler, la version du Théâtre de Poche/Bruxelles, mise en scène par Tilly. Ok. 150 soirées ou matinées avec des publics très différents : des maris, des femmes, des violées, des vierges, des grands parents, des sexologues, des pys... Ok.

Que me reste-t-il essentiellement de ces 150 rencontres ? ... Le souvenir vif de 150 réactions épidermiques d'une grande intensité : Rires et gorges déployées, larmes et grands chaudrons, énergie de vie.



Et cette conclusion qui me hante : combien ces gens, les Messieurs, les Madames, ont eu besoin d'entendre ce texte dont le thème principal est bien évidemment THE vagin et la redécouverte de celui-ci, et pas seulement dans le cadre de la reproduction humaine ! A partir de cette conclusion, un désir « d'aller plus loin », de poursuivre une exploration de « la chose sexuelle » s'est imposé à moi et j'ai rencontré le livre de Catherine Millet. Ce qui m'intéresse tout particulièrement dans ce récit, c'est sa permissivité et non sa transgression. Un témoignage unique et formidable.

Isabelle Wéry - PAF : 10€

Le Conseil Culturel

La participation des acteurs privés (associations et citoyens), réunis au sein du Conseil culturel, est primordiale dans la recherche de sens et de projets, dans l'attention à tous les publics, dans le développement de liens sociaux et le combat contre l'exclusion culturelle. Véritable poumon de l'institution, le Conseil culturel est un lieu de rencontres et d'échanges, une plate-forme de réflexion, un organe consultatif. Il définit les objectifs et évalue le sens du projet du Centre culturel. Sont, depuis la première réunion du 20 octobre 2009, membres du Conseil Culturel: Maryse Dedobbeleer, Présidente

Marie Brisart, Secrétaire

Chantal Limbourg Legast, Michel Volant, Francis Borgniet, Eliane Keppens Marescaux, Eric Drabs, Christian Wasterzak, Nathalie Streydio, Martine Streydio, Lourdes Altes Perez

Invités permanents : Daniel Roland, Inspecteur CFWB ; Giovanna Ghisu, Echevine de la Culture ; Steve Cerisier, animateur Directeur ; Aurélie Debacker, Animatrice
Pour tout renseignement, contacter la Présidente, Maryse Dedobbeleer au 0496/06.70.47 ou 067/85.08.27 ou maryse.dedobbeleer@ec.europa.eu

«Tibet, l'âme des hauts plateaux» ■

Voir le Monde, par Sabine VERHEST

**Mardi 9 mars
Salle communale de Quenast, 20h**

Tibet, la seule évocation de son nom fleurit bon l'immensité des hauts plateaux, la force de la spiritualité et ... les aventures de Tintin. Là haut sur le Toit du Monde, où l'on flirte avec les cimes himalayennes, où les peuples - tibétain, han et hui - un voyage à la rencontre de ces Tibétains, nomades, paysans, citadins et moines, qui font l'âme de leur terre.

PAF : 5€ la séance



Ciné Club Junior

Salle communale de Quenast, 14h30

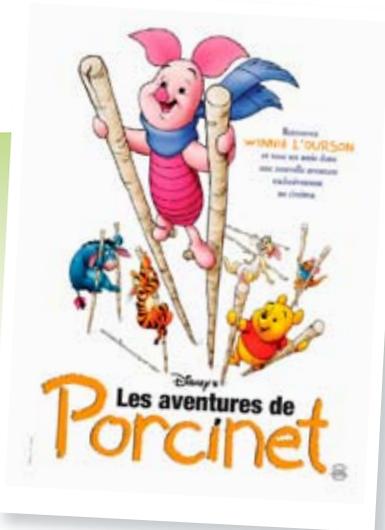
**Mercredi 17 février :
«Les aventures de Porcinet »**

Francis Glebas, Durée 80', 2003, Etats-Unis.
À partir de 3 ans.

**Mercredi 17 mars :
«Peter et Elliott le dragon »**

Don Chaffey, Durée 127', 1977, Etats-Unis,

PAF : 1,5€



Création de la compagnie les Masques de Soignies : « Noces de sang »

**Samedi 13 mars
Salle communale de Quenast, 20h**

Le 24 juillet 1928, on retrouve à Almería le cadavre d'une jeune fille le jour de ses noces, et celui d'un jeune homme qu'elle aimait. Federico Garcia Lorca s'inspire de ce fait-divers et écrit Noces de sang, mélange de vers, de prose et de poésie sensuelle et ardente, proche de Roméo et Juliette de Shakespeare.

PAF : 8€

Ateliers

Les Rossignols de la Scène, Atelier chant

Chaque lundi à 19h30.
Responsable et contact : Alain Dyssseleer,
067/67.01.84

Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier
Chaque mercredi à 18h30, tarif : 25 €/mois
Renseignements et inscription : Centre
Culturel : 067/63.70.67

Salsa

Cours donné par Oscar

Chaque jeudi de 18h : débutants, 19h :
avancés, tarif : 50 €/trimestre
Renseignements et inscriptions : Centre
Culturel : 067/63.70.67

Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h.
Responsable et contact : Michel Verheyden : 067/63.61.25
Théâtre français, chaque mercredi à 20h.
Responsable et contact : Jean-Luc Dieu :
067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.
Responsable et renseignements : Claire
Borremans : 0498/24.22.94

Coro Baita, chant choral italien

Chaque mardi de 16h à 18h30.
Responsable et renseignements : Franco
Bellese : 067/33.00.03

Le Centre Culturel a le plaisir de vous proposer, en collaboration avec la Commune, les Ateliers Récré-Actif

Atelier Aquarelle

Animé par Bernadette Flamend, artiste, aquarelliste.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le
mercredi de 13h30 à 15h30, 120€
(34 séances, 3,75€ / séance).

Atelier Peinture

Animé par Lorena Gironi, plasticienne.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, le
mercredi de 13h30 à 15h30, 150€
(34 séances, 4,69€ / séance)

Atelier d'expression Orale et Théâtrale

Animé par Aurélie Debacker, animatrice CCR.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le
mercredi de 13h30 à 15h et le
jeudi de 15h45 à 17h15, 150€ (31
séances, 4,69€ / séance)

Les activités se déroulent au local de l'Atelier Récré-Actif, Rue des Sauniers 8 à 1430 Rebecq. Le paiement de l'inscription peut être échelonné. La première séance peut être sans frais. Une réduction de 10%, financée par la Commune, est accordée pour un deuxième atelier et/ou pour deuxième enfant, 20% si troisième atelier et/ou troisième enfant... Le prix ne doit pas être un frein à l'inscription. Dès réception de l'entière-reté de celui-ci, une attestation fiscale vous sera délivrée.» Pour s'inscrire : via le formulaire, auprès des animatrices des



ateliers ou par demande auprès de nos services au 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be.

Pour toute information et réservations,
Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l.
Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 -
1430 Rebecq -
ccr.02@skynet.be
www.rebecqculture.be

[24] Rebecq à la UNE

Agenda ■

JANVIER

S 23 18h

SOUPER SPAGHETTI De la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance et de l'accueil extrascolaire du CPAS à la Résidence d'Arenberg. Réservation : 0498/11.50.91

S 23 / D 24

REPAS DE L'ECOLE ST GERY

À la Salle Communale de Quenast

J 28 13h30

THE DANSANT À la Salle communale de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

V29/S30/D31

WEEK END MEDITERRANEEN

de la RUS Rebecquoise
À la Salle Communale de Quenast

S 30

NOUVEL AN JAPONAIS – KAGAMI BIRAKI

Du Club Hikari Aikikai Rebecq
À la Salle Communale de Wisbecq

FÉVRIER

Me 03 20h

CONSEIL COMMUNAL

À la Maison communale

S 06 14h

FRED & SAMSON SHOW « Le monde est si beau » À la Salle communale de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

S 06

GOÛTER D'ORDIFOLIES

Espace du Petit Moulin

S 06 / D 07

20ème REBECQ AU VERT

à la Salle Communale de Wisbecq

Ma 09 19h30

VOIR LE MONDE « MARHABAN »

À la Salle Communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

S 13

SOUPER DES SCOUTS

À la Salle Communale de Wisbecq

S 13 20h

SPECTACLE « Un Jour avec Martin »

À la Salle communale de Quenast.
Infos : CCR 067/63.70.67

D 14 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE

À la Salle de l'Ancienne Gare

Me 17

Rencontre conviviale des Jeunes Aînés

À la Salle de l'Ancienne Gare

Me 17

CINE CLUB JUNIOR « Les Aventures de Porcinet » À la Salle Communale de Quenast
Infos : CCR 067/63.70.67

V 19 17h – 19h30

DON DE SANG de la Croix Rouge

À la Salle Communale de Quenast

S 20 / D 21

SOUPER DU JcW

À la Salle Communale de Wisbecq

Me 24 20h

« It's not a gun » Film documentaire à l'occasion du projet "Asseoir l'Espoir"

À la Salle communale de Quenast
Entrée gratuite. Infos : CCR 067/63.70.67

J 25

THE DANSANT À la Salle Communale de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

V 26 16h30 – 20h

DON DE SANG de la Croix Rouge

À la Résidence d'Arenberg

S 27 / D 28

14e KERMESSE DU KARATE CLUB REBECQ

à la Salle Communale de Quenast

V 26 / S 27 / D 28

EXPOSITION « ASSEOIR L'ESPOIR » +

Au Moulin d'Arenberg. Vernissage vendredi 26 à 19h30. Entrée libre. Infos : CCR 067/63.70.67

MARS

Me 03 20h

CONSEIL COMMUNAL

À la Maison communale

V 05 / S 06 18h30 D 07 de 12h à 15h

SOUPER ET DINER HONGROIS

De la Royale Harmonie Communale de Rebecq. À la Salle du Cercle

D 07 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE

À la Salle de l'Ancienne Gare

D 07 15h

FETE DES BEBES

À la Salle Communale de Quenast

Ma 09

VOIR LE MONDE « Tibet, l'âme des hauts plateaux » À la Salle Communale de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

S 13 20h00

LES MASQUES DE SOIGNIES

Création de la compagnie les Masques de Soignies. Infos : CCR 067/63.70.67

D 14

1ère FÊTE PAROISSIALE SAINTE THERESE ET SAINTE MARIA GORETTI

Salle du Velodrome

Me 17 14h30

CINE CLUB JUNIOR « Peter et Elliott le dragon »

À la Salle communale de Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

S 20

SOUPER ANNUEL DE LA PETITE ECOLE BLEUE

À la Salle Communale de Quenast
Infos : 067/63.65.19

Le prochain « Rebecq à la une » sortira en Mars 2010.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités

Avant le 15 février à

sarah.berth@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Impression : Delferrière

Rédaction : Sarah Berti